

Peyrilles



Lettre d'information municipale – Septembre 2020

Chers amis,

Lorsque je m'adressais à vous en début d'année, les élections municipales s'annonçaient comme l'évènement majeur de 2020. Ce temps fort de la démocratie a pu se dérouler normalement à Peyrilles et vous avez majoritairement choisi de faire confiance à notre équipe pour gérer l'avenir de notre commune durant les 6 prochaines années, nous vous en remercions bien évidemment et allons nous attacher à honorer nos engagements.

Dans l'immédiat l'essentiel est ailleurs du fait de la situation sanitaire et économique du pays.

Depuis 6 mois l'actualité est en boucle autour de cette maladie baptisée COVID 19 et de son agent infectieux, coronavirus au nom barbare, qui ont bel et bien paralysé la planète entière et nous contraignent encore à ce jour dans notre quotidien.

Certains secteurs économiques ne peuvent pas encore évaluer toutes les conséquences de cette crise tant les incertitudes persistent. L'impact budgétaire sera colossal mais justifié par l'enjeu de santé publique.

Nous souhaitons saluer l'élan de solidarité et la mobilisation dont ont fait preuve certains de nos concitoyens qui se sont mobilisés spontanément, avant même le confinement, pour porter assistance aux personnes les plus fragiles et ont pris l'initiative de confectionner des masques de protection.

Ces actions ont été confortées et amplifiées depuis par le Département et les communautés de communes.

Avant d'entrer dans l'automne puis l'hiver, saisons moins propices à la convivialité, nous vous convions donc à vous joindre à nous pour mettre à l'honneur les personnes qui se sont impliquées à nos côtés ces derniers mois.

Prenez soin de vous et de vos proches, continuez sans relâche d'appliquer les gestes barrière et n'hésitez pas à nous faire part des difficultés rencontrées car ce n'est que collectivement et solidairement que nous surmonterons cette crise.

Chaleureusement et au nom de l'équipe municipale
Stéphane Magot

EN BREF

Fiscalité communale 2020

Le budget 2020 a été adopté le 26 juin, il est basé sur un maintien des taux communaux pour la taxe d'habitation ainsi que pour le foncier bâti et non bâti (il en va de même pour les taux fixés par la communauté de communes).



La fibre arrive

Le déploiement du réseau va débuter dans les semaines à venir. C'est au printemps 2022, au terme de 18 mois de travaux, que chaque habitation aura la possibilité de se raccorder. Les aléas de fonctionnement du réseau cuivre dont nombre d'entre nous pâtissent ne seront plus alors qu'un mauvais souvenir.



Rentrée scolaire

87 enfants répartis en 5 classes ont repris le chemin de l'école depuis le 1^{er} septembre !

Saluons nos bénévoles COVID

INVITATION

A partager un verre de l'amitié et un buffet déjeunatoire
(dans le respect des règles sanitaires en vigueur)

Le dimanche 20 septembre à 12h au château de Peyrilles

Un témoignage de notre reconnaissance leur sera remis

Merci de confirmer votre participation auprès du secrétariat de mairie (05 65 31 01 04
mairie.peyrilles@orange.fr) ou d'un de vos conseillers municipaux

CRISE SANITAIRE : UNE SOLIDARITE EXEMPLAIRE

Entraide de voisinage et attention apportée aux personnes les plus fragiles : c'est une belle solidarité qui s'est mise en place dans notre commune durant la période toute particulière du confinement. Cet élan de solidarité s'est fait sans bruit, de manière presque « naturelle » et constitue un gros point positif de la vie dans nos campagnes qui se démarque ainsi de l'anonymat des grandes villes.

Fabrication et distribution de masques par des couturières de circonstances : leur démarche nous a tous marqués et rassurés à un moment où le masque était l'équipement le plus prisé. Ce sont ces mêmes bénévoles qui ont, par la suite participé à la confection des masques organisée par le Département afin d'être distribués à la sortie du confinement. Plus de 600 masques ont été fabriqués en un temps record ! Pour cette générosité remarquable, nous leur adressons un grand MERCI !

Service d'accueil proposé par la commune : alors que l'accueil des enfants de soignants du secteur était prévu uniquement à Saint-Germain-du-Bel-Air, la commune a souhaité faciliter la vie des parents mobilisés en cette période toute particulière. Ainsi, grâce à la présence de Sylvie Juarez et de la maîtresse Valérie Habert, un service d'accueil a été proposé au sein de l'école.

Le restaurant au secours de la commune : la société Midi Restaureco qui assurait la livraison des repas à la cantine, a cessé son activité au début de la période de confinement. A la reprise de l'école, alors que nous étions sans solution alternative, le restaurant Mourgues a répondu à notre sollicitation et fourni les repas jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour le plus grand plaisir des enfants qui se sont régalés... Un grand merci à Jean-Claude et Véronique !

Cette solution transitoire fait place à une organisation plus pérenne depuis la rentrée. C'est la cuisine du foyer logement Le Souleilhou qui assure la préparation des repas comme ils le faisaient déjà pour les écoles de Saint-Germain et de Concorès. La livraison est assurée par le personnel municipal.

FAITES LE BON GESTE

Le port du masque s'est imposé comme une nouvelle habitude dans notre quotidien.

Son utilisation massive a aussi engendré un nouveau déchet dans des quantités très importantes. Un déchet qui aujourd'hui ne peut pas être recyclé avec les emballages ménagers.

Constitué de polypropylène, il est tout sauf biodégradable ! On estime qu'un masque met au moins 450 ans à se décomposer dans la nature...

La meilleure alternative reste l'utilisation d'un masque lavable et réutilisable.

Notre environnement mérite autant que nous d'être protégé.



ANIMATIONS

Après la fête votive de Peyrilles, ce sont la foire et la fête du Dégagnazès qui n'ont pu être maintenues en raison du contexte sanitaire. En effet, la responsabilité des organisateurs en cas de non-respect des règles de distanciation étaient telles que la quasi-totalité des manifestations de cet été ont été annulées. Les rares festivités maintenues n'ont pas pu offrir les prestations habituelles (accès libre en buvette et grandes tablées des repas champêtres interdits !).

En revanche, la Course d'endurance équestre reste à ce jour programmée. Cette manifestation sportive d'ampleur nationale se déroulera comme chaque année au Dégagnazès dimanche 4 octobre.

Nous saluons l'engagement des bénévoles et vous invitons à vous rapprocher des associations afin de les soutenir dans l'organisation des manifestations qu'ils auront à cœur d'organiser dans les mois à venir.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mardi : -----	14h-18h
Mercredi : 9h-12h30	14h-18h
Jeudi : -----	14h-18h
Vendredi : 9h-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Mardi : -----	14h-17h30
Mercredi : 9h-12h30	14h-17h30
Jeudi : -----	14h-17h30
Vendredi : 9h-12h30	

Téléphone : 05.65.31.01.04 / Courriel : mairie.peyrilles@orange.fr